



Bulletin municipal

N°25 Janvier 2024

Mairie : 1, place de l'église

Tél: 02.48.25.00.44

09.60.08.03.84

mairiejussychampagne@wanadoo.fr

Mme Bénédicte Ducateau, Maire

Tél : 06 80 05 46 27

M. Olivier Bachelart, 1er adjoint

Tél : 06 23 28 72 28

M. Yvon Pelletier, 2e adjoint

Tél : 06 16 51 90 86

Ouverture de la mairie:

lundi de 8H30 à 12H30 et de 14H à 18H
(fermée au public sauf exception)

mardi de 8H30 à 12H30

mercredi de 14H à 18H

vendredi de 8H30 à 12H30

JUSSY-CHAMPAGNE



2023 : les travaux d'enfouissement des réseaux électrique basse tension et téléphonique route de Raymond sont terminés.

à Jussy-Champagne...

Editorial

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

En ce début d'année 2024, je vous présente mes meilleurs vœux pour chacun d'entre vous et l'ensemble de vos proches. Les événements contraints ne nous ont pas épargnés entre l'augmentation des matières premières, l'inflation, le dérèglement climatique, les guerres. Nous ne pouvons qu'espérer que 2024 soit synonyme de santé, bonheur et réussite.

Afin de faire évoluer notre village dans la bonne direction et de répondre aux attentes des administrés, l'ensemble de l'équipe municipale s'est attachée, une nouvelle fois, à faire face aux événements et aux sollicitations de toutes parts avec les petits moyens qui lui étaient alloués par l'Etat. Merci à notre secrétaire et à notre agent technique pour le travail quotidien aux services de la communauté. L'animation de notre commune a été insufflée par nos bénévoles dont je ne peux ici que souligner l'importance dans une commune comme la nôtre. Alors n'hésitez pas à les rejoindre. Ils ont besoin de vous.

L'actualité du village a été riche en 2023 comme le montre la lecture de ce numéro 25. Je retiens notamment la fin des travaux concernant l'éclairage public route de Raymond, la réouverture d'un point lecture qui rencontre déjà un certain succès, et le lancement de la collecte de fonds et la recherche de subventions pour la restauration de l'église classée MH.

Et puis, il y a eu cette bonne nouvelle, dans les tous derniers jours de l'année, en provenance de l'Insee : la croissance de la population du village à +1 % par an sur 6 années. Ici, pas de construction neuve ni de lotissement ; uniquement de la réhabilitation de logements vacants. Il n'y a donc pas de fatalité. Non, nos petits villages ne sont pas condamnés à la décroissance.

C'est dans cette perspective que nous pouvons envisager une année 2024 riche en événements, remplie d'émotions et dynamique en projets.

Bonne et heureuse année 2024

Bénédicte Ducateau
Maire

210 habitants
c'est la population totale
au 1er janvier 2024 (INSEE)

2023 : 209

2022 : 208

2021 : 204

2020 : 199

2,33 € / m³
C'est le prix moyen TTC
pour 120 m³ eau potable
au 1er janvier 2024
(Voir RPQS)



42 c'est le nombre
d'élèves inscrits à
l'école à la
Rentrée 2023-2024

Dans ce numéro

Editorial.....	1
Info conseil municipal.....	2
Hommage à Jean Garcin.....	7
Les « gros dossiers ».....	8
Ça s'est passé à Jussy.....	11
Lu dans la presse.....	18
Point sur les travaux de l'église..	22
Etat-civil.....	22



Infos conseil municipal



Depuis la parution du dernier bulletin municipal en janvier 2023, le Conseil municipal s'est réuni 5 fois : 20 janvier, 10 mars, 12 avril, 20 juillet et 7 décembre.

Il s'était réuni 6 fois en 2019, 6 fois en 2020, 5 fois en 2021 et 6 fois en 2022.

Rappels :

- les réunions sont publiques ;
- après chaque réunion, le compte rendu est affiché au tableau à l'extérieur de la mairie;
- les comptes-rendus de ces conseils municipaux peuvent également être consultés sur le site internet de la mairie.

Principales décisions...

Conseil du 20 janvier (11 conseillers : 6 présents, 4 excusés, 1 absent)

Annulation du reversement de la taxe d'aménagement à la Septaine

L'obligation de reversement de la taxe d'aménagement perçue par les communes aux EPCI a été supprimée. Le caractère « facultatif » de ce reversement a été rétabli par l'article 15 de la loi n° 2022-1499 du 1er décembre 2022 de finances rectificatives pour 2022. Cet article permet aux communes de « rapporter ou modifier » toutes les délibérations prises en application de l'ancienne réglementation basée sur le reversement obligatoire. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'annuler et de retirer la délibération n° 2022_026 du 16 novembre 2022 en supprimant l'approbation du reversement de la taxe d'aménagement perçue par la commune de Jussy-Champagne à la communauté de Communes de La Septaine.

Vente des parcelles AA0126 partie, AA0074 et AA0127

Madame le Maire rappelle au conseil que la commune a fait construire en 2013 deux pavillons jumelés situés au 1 Bis et 1 ter Route d'Avord, cadastrés AA0126. Chaque maison comprend, sur un terrain d'environ 687 m² : une entrée sur pièce à vivre, une cuisine ouverte, 3 chambres, une salle de bain, WC, un cellier, un garage. Les locataires du 1 Ter Route d'Avord nous ont transmis une proposition d'achat du pavillon pour un montant de 130 000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de vendre le pavillon situé au 1 Ter Route d'Avord en l'état et les terrains correspondants au prix de 130 000 € net vendeur au profit de Monsieur et Madame NAVARRO Marius (parcelle AA0126 en partie - environ 687 m² selon bornage ; parcelle AA0074 de 9 m² ; parcelle AA 0127 de 3 m²), et de missionner Maître Jérôme BERGERAULT de l'Office Notarial NOTACOEUR de Bourges pour établir tous les actes notariés.

Location de la salle des fêtes pour des obsèques

Lors du dernier conseil, il avait été demandé de réfléchir à la mise à disposition de la salle des fêtes pour des obsèques. Il est proposé que la famille fasse un don à sa discrétion. Il sera bien entendu exigé une attestation d'assurance et le nettoyage de la salle avant restitution. Le conseil valide à l'unanimité.

Cimetière

Des concessions sont en très mauvais état. Une visite du cimetière, le 6 février, fera le point. Parallèlement, nous nous renseignons sur la législation relative aux reprises de concessions.

Alarme de l'église

Il faut remplacer les piles de l'alarme et un devis est proposé pour un transmetteur GSM (complément du système d'alarme de l'église), permettant de transmettre les alarmes sur plusieurs téléphones.

Bilan du Noël 2022

Cette année, la commune a organisé l'arbre de Noël de manière traditionnelle comme avant COVID le jour de la finale de la Coupe du Monde de Football. Très peu de personnes se sont déplacées.



Infos conseil municipal



Principales décisions ...

Conseil du 10 mars (11 conseillers : 8 présents, 3 excusés)

Schéma directeur d'alimentation en eau potable et étude patrimoniale

Afin d'améliorer la connaissance du patrimoine par notamment la mise à jour des plans de réseaux, le conseil municipal souhaite engager la réalisation d'une étude de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser l'adhésion de la commune de Jussy-Champagne à la délégation à maîtrise d'ouvrage à laquelle adhéreront les collectivités suivantes : le SMERSE, Avord, Bué, Crézancy en Sancerre, Crosses, Dun sur Auron, Jussy-Champagne, Menetou-Ratel, Parnay et Vornay.

- d'accepter les termes de la convention constitutive de la délégation à maîtrise d'ouvrage pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et la réalisation d'une étude de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable sur le territoire du groupement.

Plan de financement pour la mise en lumière de l'église

Madame le Maire explique au conseil qu'une étude a été faite sur le remplacement des projecteurs existants pour la mise en lumière de l'église, dans le cadre de la rénovation énergétique. Le coût total du projet s'élève à 6 154 € HT, inscrit dans le plan REVE proposé par le SDE 18. Le SDE 18 prend en charge 70 %, soit 4 307,80 €. Le reste à charge total de la collectivité s'élève en conséquence à 1 846,20 € correspondant à 30 %. Le conseil municipal valide cette proposition et autorise le maire à prévenir le SDE 18 pour la programmation des travaux.

Indemnisation pour dépôt de déchets sauvages

Madame le maire rappelle au conseil qu'un auto-entrepreneur de Bourges avait déposé en octobre 2022 des déchets sauvages à l'espace vert route de Bourges, qui avait entraîné la fermeture temporaire du site. Une plainte avait été déposée. L'auto-entrepreneur est passé au tribunal en janvier 2023 et a reçu un rappel à la loi avec une demande d'excuses auprès de la mairie. Madame le maire l'a rencontré et il s'est engagé à indemniser la commune pour les préjudices subis. Suite à ces incivilités, la commune a installé un portail pour fermer le site. Après en avoir délibéré, le conseil décide de facturer un forfait symbolique de 100€.

Course cycliste le 8 avril 2023

L'ASEAB organise une course cycliste sur Jussy-Champagne le 8 avril 2023. Le départ et l'arrivée se déroulent devant la salle des fêtes. L'association se gère de manière autonome (pas besoin de signaleurs, de matériel, de bénévoles...). Il y aura une animation pour les enfants dans l'après-midi sur le parking de la mairie.

Lave-vaisselle de la salle des fêtes

Le lave-vaisselle de la salle des fêtes ne fonctionne plus. Un devis de réparation est proposé à 1 525 € TTC. Des devis pour l'acquisition d'un nouveau lave-vaisselle sont proposés à 3 044 € ou 2 340 € pour un lave-verre. Après un tour de table, le conseil valide à la majorité des voix l'abandon du lave-vaisselle.

Déchets verts

Le portail a été installé au niveau du terrain des déchets verts. Il faut réfléchir maintenant à l'organisation. Quelques pistes sont proposées : instaurer des jours d'ouverture, venir en mairie chercher une clé, faire un courrier au SDIS et Préfecture pour une demande exceptionnelle de brûlage, installer un panneau de vidéosurveillance et une caméra.

Commission Développement économique de La Septaine

La Région ne veut plus aider les TPE (très petites entreprises) en aide immobilière. Les autres aides sont pérennes mais avec un plafond plus bas. Le contrat avec la BGE est reconduit. La mise en vente des dernières parcelles de la zone des Alouettes à Avord est lancée. La commission pense organiser une autre réunion des entrepreneurs de La Septaine suite au succès de la première.

Carnaval des écoles

L'association « Les P'tits z'écoliers » a organisé le carnaval de l'école à Jussy-Champagne le 4 mars. La manifestation s'est très bien passée. La population a bien joué le jeu pour l'achat de crêpes.



Infos conseil municipal



Principales décisions ...

Conseil du 8 avril (11 conseillers : 8 présents, 1 excusé, 2 absents)

Le conseil est consacré au budget :

Compte administratif du BUDGET PRINCIPAL 2022 (= bilan 2022)

	DEPENSES 2022	RECETTES 2022	RESULTAT 2022	Report 2021	Clôture
Investissement	19 307,55 €	24 862,35 €	+ 5554,80 €	- 14 347,05 €	- 8 792,25 €
Fonctionnement	142 141,42 €	156 444,97 €	+ 14 303,55 €	+ + 27 324,46 €	+ 41 628,01 €

Compte administratif du BUDGET EAU 2022 (= bilan 2022)

	DEPENSES 2022	RECETTES 2022	RESULTAT 2022	Report 2021	Clôture
Investissement	39 637,57 €	37 772,41 €	-1 865,16 €	+ 70 770,60 €	+ 68 905,44 €
Fonctionnement	30 515,42 €	30 676,09 €	+ 160,67 €	+ 18 535,06 €	+ 18 695,73 €

Vote du budget primitif 2023 BUDGET PRINCIPAL

- En section de fonctionnement : 187 259,01 € (*pour rappel : 170 343,46 € en 2022 et 166 474,56 € en 2021*)
- En section d'investissement : 148 456,33 € (*pour rappel : 167 665,05 € en 2022 et 120 222,64 € en 2021*)

Vote du budget primitif 2023 BUDGET EAU

- En section de fonctionnement : 44 698,42 € (*pour rappel : 45 057,75 € en 2022 et 47 995,36 € en 2021*)
- En section d'investissement : 91 349,73 € (*pour rappel : 108 772,56 € en 2022 et 97 650,12 € en 2021*)

Vote des taxes 2023

- Taxe habitation : 13,68 %
- Taxe foncière sur le bâti : 29,51%
- Taxe foncière sur le non bâti : 21,90 %

Subventions aux associations 2023

- Les Ptit z'écoliers : 100 €

Tarif de la vente d'eau à compter du 1er juillet 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le tarif de l'eau à partir du 1er juillet 2023 comme suit : de 0 à 300 m³ : 1,65 € le m³ et de 301 m³ et plus : 1,25 € le m³. Le prix de l'abonnement reste inchangé (42 € par semestre).

Eglise St André. Autorisation d'une collecte de fonds par la Fondation du Patrimoine

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise la Fondation du Patrimoine à organiser une collecte publique pour les travaux de restauration de l'église St André.

SIRS (Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire)

Jusqu'à maintenant, c'est le seul syndicat qui ne demande pas de participation à ses communes membres. Sauf que cette année, il y a un déficit qui devait être reporté sur les communes (pour Jussy-Champagne : 1 294,45 €).

Or, la Région verse au syndicat une subvention de 12 € par élève, montant qui n'a pas changé depuis 10 ans. Les élus ont demandé en conséquence que le syndicat demande à la Région un complément.

Affaires scolaires

Le changement des fenêtres de la deuxième classe de l'école devrait être proposé au budget de La Septaine l'année prochaine.

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte récemment. Onze personnes se sont inscrites.



Infos conseil municipal



Principales décisions ...

Conseil du 20 juillet (11 conseillers : 8 présents, 3 excusés)

Demande exceptionnelle d'autorisation de versement de l'excédent d'investissement vers le fonctionnement

Madame le Maire rappelle au conseil que la municipalité a engagé les travaux d'enfouissement des réseaux sur la route de Raymond. Ces derniers sont bientôt terminés. Le projet du mandat était d'enfouir les réseaux sur l'ensemble de la commune. Il reste la route de Bourges et la route de Vornay. Une partie de ces travaux sont comptabilisés en fonctionnement pour la partie France Télécom, ce qui fragilise de manière conséquente la partie fonctionnement car il n'y a pas de recettes en contrepartie, contrairement à l'investissement.

En investissement, la municipalité a vendu un des pavillons de la route d'Avord, ce qui laisse un excédent d'investissement qui permet de financer l'ensemble du projet. Pour soulager la section de fonctionnement, Madame le Maire propose au conseil d'avoir l'autorisation de demander à la Préfecture le versement à titre exceptionnel de l'excédent d'investissement vers le fonctionnement pour un montant de 45 000 €. Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Madame le Maire à demander l'autorisation à la Préfecture.

Adoption du RPQS de l'eau potable

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable. Le RPQS doit contenir, a minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT. Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement. Après présentation de ce rapport, le conseil municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2022.

Association des Amis de l'église St André - Point de situation sur les travaux

Le président de l'association, est venu présenter un point de situation des études et travaux concernant l'église.

Banque alimentaire

De plus en plus de familles sont en difficulté financière sur la commune. La participation de la commune augmente chaque année, 1 309 € en 2022 alors que jusqu'en 2017, elle était en moyenne de 150 € !

Travaux du SDE 18

Les travaux d'enfouissement des réseaux de la route de Raymond sont terminés. Il ne reste que la dépose des poteaux bois Orange dont nous n'avons à ce jour aucune précision sur la période de dépose. Par ailleurs, les anciens projecteurs de 400 W ont été remplacés par des spots en LED de 45 W, ce qui va engendrer une économie d'énergie et financière importante.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le projet de rédaction du Plan Communal de Sauvegarde a été validé par le référent en préfecture. Il a été officialisé par arrêté municipal le 17/07/2023. Il est consultable en mairie.

Adressage

Le projet d'adressage est terminé. L'arrêté municipal sera rédigé le plus rapidement possible. Restera ensuite à renseigner la Base Adresse Locale. Les propriétaires de plusieurs bâtiments ont été consultés pour réaliser ce document.

Ecole - RPI

Madame le Maire informe le conseil que La Septaine va faire en août les travaux pour séparer les compteurs électriques de l'école et de la mairie pour raisons de sécurité. Chaque structure sera ainsi autonome.

Par ailleurs, lors du dernier conseil d'école, il en est ressorti que les effectifs sont stables et que les enseignantes apprécient les bonnes relations avec les mairies. Le RPI fonctionne très bien.

Culture

Le samedi 3 juin dernier, l'association Loisirs et Culture a organisé une après-midi d'animations diverses : initiation à la broderie au ruban, atelier de calligraphie, lecture de contes, découverte de la création d'œuvres d'art (peinture, fusain, etc.), exposition d'anciennes photos de Jussy-Champagne, exposition de portraits de femmes du monde. Les festivités se sont clôturées par un dîner tiré du sac et une animation musicale.



Infos conseil municipal



Principales décisions ...

Conseil du 7 décembre (11 conseillers : 8 présents, 2 excusés, 1 absent)

Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables

Dans le cadre de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, les communes identifient par délibération du conseil municipal, après concertation du public selon les modalités qu'elles déterminent librement, les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables.

La municipalité a dans un premier temps pris contact avec chacun des agriculteurs de la commune afin de connaître leurs éventuels projets. A l'issue, un courrier a été distribué le 21 novembre 2023 dans toutes les boîtes aux lettres de la commune expliquant la démarche et le projet de cartographie. L'information a été publiée également sur PanneauPocket le même jour (144 vues). Les habitants avaient jusqu'au 3 décembre 2023 pour s'exprimer soit sur un cahier de doléances mis à place en mairie, soit par lettre à déposer en mairie, soit par courriel.

Le bilan de la concertation, annexé à la présente décision, est synthétisé ci-après : 1 propriétaire terrien a demandé à rajouter un projet au dossier ; 2 personnes se sont manifestées pour donner leur position sur le sujet. La première précise qu'elle est à 100 % favorable à l'installation de photovoltaïque sur les toitures, mais opposée à l'installation de parcs sur les terres agricoles. La deuxième s'est exprimée après la date butoir et demandait une réunion publique et la création d'un groupe de travail sur le sujet.

Les ZAENR proposées après la concertation sont les suivantes :

- solaire photovoltaïque sur bâtiment : toute la commune, sous réserve de respecter les prescriptions de l'architecte des bâtiments de France ;
- solaire photovoltaïque au sol : plusieurs parcelles cadastrées sont identifiées sur 5 zones.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et après en avoir délibéré, identifie 5 zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (*Voir page 10 du bulletin*).

Dénomination des voies communales

Considérant qu'il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le travail des préposés de la poste et d'autres services publics ou commerciaux, la localisation GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

Considérant également que la dénomination des voies est laissée au libre choix du conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, considérant l'intérêt communal que représente la dénomination des rues, décide d'adopter les modifications suivantes :

- * la voie libellée « Bois au Jeu » est renommée « Bois Augé » ;
- * la voie libellée "La Gachonnerie" est renommée "Domaine de La Gnachonnerie" ;
- * la voie libellée "La Gaume" est renommée "Chemin de la Gaume" ;
- * les alentours du château sont renommés "Parc du château de Jussy- maison des Sainfoins", "Parc du château de Jussy - maison du pont", "Parc du château de Jussy - Jeu de Paume" ;
- * la voie libellée "Le moulin du Ravoy" est renommé "Domaine du Moulin du Ravois"
- * création du lieu-dit "la croix Sadon" ;
- * la voie libellée "Château" est renommée "Château de Jussy"

Subvention

- Les Amis de l'église St André : 700 €.

Demande de reprise de l'excédent de l'investissement vers le fonctionnement - budget principal

Madame le Maire informe le conseil que la demande de reprise de l'excédent a été refusée par la Préfecture.

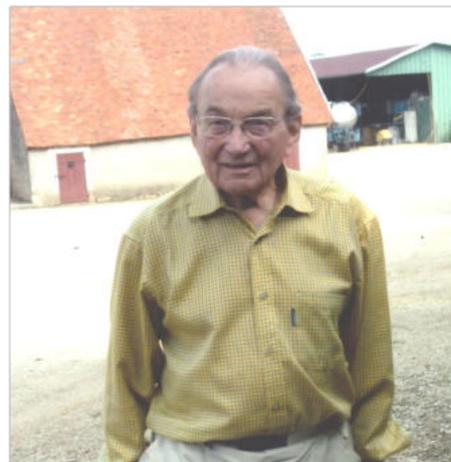
Commission Culture de La Septaine

Le budget de la commission Culture s'élève à 31 187,57 € pour 2023, ce qui représente 0,40 €/habitant. Le projet serait de le monter à 0,55 €/habitant. La fête de la musique se déroulera le 22 juin 2024 à Baugy.

En mémoire de Jean Garcin...

Jean GARCIN
Maire honoraire
Maire de 1977 à 1995
Décédé le 3 janvier 2023

*Eloge funèbre prononcée par
Bénédicte DUCATEAU
Maire de Jussy-Champagne
en l'église St Etienne de Dun-sur-Auron
le 9 janvier 2023*



C'est en qualité de maire de Jussy-Champagne que je prends la parole, et qu'il m'incombe, au nom de tous les habitants de notre commune, de rendre un dernier hommage à Jean GARCIN, maire de Jussy-Champagne durant 3 mandats de 1977 à 1995, maire honoraire depuis 1997.

Bien que nous connaissions son grand âge, il nous semblait que Jean, avec sa robuste santé et son esprit toujours vif, ne devait jamais nous quitter. Et c'est avec une bien pénible surprise que nous avons appris son décès le 3 janvier dernier.

Le parcours de Jean GARCIN est indissociable de l'évolution de la commune durant une vingtaine d'années.

Ce fut en effet, une période particulièrement marquante pour Jussy-Champagne, emprunte de nombreuses réalisations et transformations, qui ont modelé très durablement le village.

Jean GARCIN était en effet d'abord un bâtisseur clairvoyant, sachant actionner avec une rare efficacité tous les leviers administratifs et financiers pour que les projets aboutissent. Je ne peux pas tous les citer. Mais, au-delà des dates, je voudrais rappeler que durant ses mandats, l'école de Jussy a été construite, et qu'en accord avec les maires d'Osmerly et de Raymond, cette école a été choisie pour abriter la première école maternelle intercommunale en milieu rural dans le département du Cher.

Rien de ce qui pouvait accroître le prestige ou la renommée de son village ne le laissait indifférent. Ainsi, s'agissant de l'église romane classée au titre des monuments historiques et qui marque l'identité de la commune : il a refait faire la toiture, ce qui est toujours une très grosse dépense pour un petit village, et il a fait restaurer et demandé le classement au titre des monuments historiques des nombreuses statues qui se trouvent dans l'église. On lui doit également l'illumination extérieure de l'édifice, la rénovation de l'électricité intérieure, la participation du village au festival de musique des églises romanes, la création du blason de Jussy-Champagne qui fort curieusement, malgré son riche passé historique, n'en possédait pas. Il a malheureusement dû gérer deux attaques de la mэрule, champignon qui fait des ravages et qui attaque le bois et les pierres.

Je retiendrai également que c'est durant ses mandats que le C.A.U.E (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement du Cher) classe le cimetière de Jussy parmi les 2 ou 3 plus beaux cimetières de la région, en raison de sa disposition et son originalité, mais également de son entretien.

Le village lui doit aussi :

- la création d'un lotissement de 6 logements HLM et du terrain de sports au centre du village, facile d'accès ;
- l'alimentation en eau potable de tous les écarts ou fermes isolées ;
- de nombreuses améliorations en matière de voirie et notamment la création de trottoirs ;
- l'achat de l'ancienne école libre Saint André devenue plus tard la salle des fêtes du village, encore appelée Clos Saint André, que beaucoup nous envient ;

Autant d'équipements et de réalisations qui reflètent le fil rouge de ses engagements.

Jean GARCIN avait aussi à cœur de rendre la vie agréable à ses concitoyens, dans toutes ses dimensions.

Embellir, aménager, entretenir le village pour donner de la gaieté, des actions qui retenaient son attention en permanence, et tout cela participait à la vie rurale, au bien-être des gens.

Maire proche de ses concitoyens, il avait le souci d'informer, on dirait aujourd'hui qu'il avait le souci de communiquer, et considérait l'information comme primordiale. Il était très investi également dans l'action sociale avec pour objectif permanent de trouver des solutions, de rester attentif aux problèmes de chacun, des jeunes comme des moins jeunes. Homme au cœur bon, infiniment dévoué à ses concitoyens et à son village,

Il n'a jamais renoncé à ses convictions et aux valeurs qui ont guidé sa vie.

Tel nous apparaît Jean GARCIN, maire de Jussy-Champagne de 1977 à 1995. Tel il restera dans le souvenir et la mémoire de tous les habitants de Jussy-Champagne, et dont je voudrais pouvoir ici exprimer la douleur, les sympathies et les regrets, mais aussi la reconnaissance, à son épouse, ses enfants, ses petits-enfants et à toute sa famille.

Enfouissement du réseau électrique, route de Raymond...

Les travaux d'enfouissement des réseaux électrique basse tension et téléphonique route de Raymond sont terminés. Ils ont débuté début novembre 2022. Les lampadaires au sodium ont été remplacés par des lampadaires équipés de LED à faible puissance, ce qui va améliorer la sobriété électrique et le confort. Le coût des travaux réalisés par la société Inéo s'élève à 127 000 € HT financés à hauteur de 56 000 € HT par la commune, le reste par le Syndicat d'énergie (SDE) du Cher.

Il s'agit de la 4^{ème} phase de travaux. En effet, les travaux d'enfouissement du réseau électrique ont débuté en 2008 avec le centre bourg. Ils se sont poursuivis en 2011 avec l'enfouissement de la ligne à haute tension (20 000 volts) qui traversait le village. En 2017, c'est la route d'Avord, la zone autour de l'église et la mairie qui ont été réalisées. Mieux éclairer le village, consommer moins d'électricité mais aussi l'embellir, c'est bien ce que souhaite la municipalité. A la fin de ces travaux, il ne restera plus que 15 lampadaires au sodium dans le village.



Espace déchets verts, un nouveau règlement....

Le terrain de dépôt des déchets verts situé route de Crosses a été l'objet régulièrement d'incivilités de personnes extérieures au village (sacs de ciment, carrelage, meubles, pots en plastiques, etc.), et la municipalité a été contrainte de fermer temporairement cet espace. De plus, cet espace arrive à saturation : il n'est plus possible de brûler les déchets verts compte tenu de la réglementation . Afin de réserver la capacité restante de cet espace au

technicien communal pour lui éviter des aller-retour sur la déchetterie d'Avord d'une part, et aux habitants de Jussy d'autre part, l'espace déchets verts a été équipé d'une barrière interdisant son accès. Le portail sera fermé à clé en permanence. Pour y déposer vos déchets verts, vous devrez dorénavant passer par la mairie le mercredi pendant les heures normales d'ouverture du secrétariat. La clé vous sera alors remise en échange d'une pièce d'identité. Vous devrez restituer la clé après votre dépôt. Un registre sera tenu au secrétariat. La municipalité cherche par tous les moyens à garder ce site ouvert le plus longtemps possible au profit des habitants de Jussy.



Remplacement de l'éclairage extérieur de l'église...

Les 4 lampes au sodium de 400 W ont été remplacées par 4 LED de 45 W chacune



Coût total des travaux :
6024,54 € HT
Prise en charge SDE 18 :
4217,18 € HT
Reste commune :
1807,36€ HT

Ré-ouverture d'un point lecture à Jussy-Champagne...

La lecture apporte la curiosité, l'imagination et le développement intellectuel. Lire c'est aussi découvrir le monde, s'ouvrir, élargir ses connaissances et se construire une culture générale.

Depuis la réouverture du 5 avril 2023, 17 adhérents (dont 2 habitants de Crosses) sont assidus au point lecture de Jussy-Champagne, tous les premiers mercredis de chaque mois. 33 achats, pour 2023, ont été effectués grâce à la subvention de la Septaine (2 € par habitant).

Au total nous disposons environ, de 300 volumes .

En lien avec les animations départementales, bibs en bulles, le 8 novembre nous avons accueilli des petits et des grands avec des puzzles créés à partir des couvertures de BD. (Merci à la commune pour les photocopies.) et la fabrication de marque pages avec des mangas. Plusieurs séries de BD sont à votre disposition au local 2 place de l'église, entrée par la cour de l'école.

Le 6 décembre, au milieu des livres de Noël, un goûter a été offert aux visiteurs, avec lecture de contes pour les enfants.

PROJETS :

- En collaboration avec les enseignantes, une fois par mois, prêts de livres aux enfants des 2 classes ;
- Durant les petites vacances, des activités manuelles et / ou des jeux de société sont prévus ponctuellement. L'information suivra ;
- Toujours en lien avec la médiathèque du Cher, selon nos compétences et la thématique choisie, au dernier trimestre une animation sera proposée ;
- Rencontres autour des ouvrages coups de cœur.

FONCTIONNEMENT

Extension de l'ouverture de 16h à 19h à partir du 3 janvier, tous les premiers mercredis de chaque mois avec possibilité ponctuelle d'ouverture en contactant le 02 48 25 98 50 (répondeur.)

RAPPEL : le prêt est gratuit.

Vous pouvez nous faire parvenir vos souhaits de réservation :

- soit par téléphone au 02 48 25 98 50 ;
- Soit sur jussychamp.bibli@gmail.com
- par courrier dans la boîte aux lettres de la mairie.

Nous pouvons également nous déplacer à domicile sur demande (prêts de livres, lecture...).

A bientôt de vous accueillir.

Colette Rivière et Dominique Blanc Bonnevie



Les nouveaux noms des rues à Jussy-Champagne...

Dans le cadre de l'adressage et de l'arrivée de la fibre, le 7 décembre 2023, le conseil municipal a décidé d'adopter les modifications suivantes :

- la voie libellée « Bois au Jeu » est renommée « Bois Augé» ;
- la voie libellée "La Gachonnerie" est renommée "Domaine de la Gnachonnerie" ;
- la voie libellée "La Gaume" est renommée "Chemin de la Gaume" ;
- les alentours du château sont renommés "Parc du château de Jussy - maison des Sainfoins", "Parc du château de Jussy - maison du pont", "Parc du château de Jussy - Jeu de Paume" ;
- la voie libellée "Le moulin du Ravoy" est renommé "Domaine du Moulin du Ravois";
- création du lieu-dit "la croix Sadon" ;
- la voie libellée "Château" est renommée "Château de Jussy".

Loi accélération des énergies renouvelables...

Dans le cadre de la loi d'Accélération Pour les Énergies Renouvelables du 23 mars 2023, dite loi APER, notre commune s'est déclarée favorable uniquement :

- au **photovoltaïque sur toiture** dans le périmètre de la commune, sous réserve de respecter les prescriptions de l'architecte des bâtiments de France ;
- au **photovoltaïque au sol** sur 5 zones identifiées :



Eau potable : le RPQS 2022 de Jussy-Champagne en ligne...

Le rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable, appelé RPQS, présente toutes les informations concernant l'eau potable. Il a été instauré par décret du 6 mai 1995 pour assurer une meilleure transparence sur les services d'eau et d'assainissement vis à vis de l'assemblée délibérante et de l'utilisateur.

Sa production est obligatoire.

Le RPQS 2022 de Jussy-Champagne a été validé lors du conseil municipal du 20 juillet 2023. Il est consultable sur : <https://www.services.eaufrance.fr/service/141655/2022#rpqs> ou faire directement « RPQS Jussy-Champagne » à partir d'un moteur de recherche.

On y trouve des informations très intéressantes sur notre eau potable : ① des informations générales, ② le rapport 2022, ③ un zoom sur les prix, ④ la qualité de l'eau, ⑤ une cartographie du territoire, ⑥ le détail du tarif pour le service, ⑦ les indicateurs.

Eau potable : les dernières analyses...

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES		
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET
Coloration	<5	mg(Pt)/L
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0,1	NFU
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES		
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1	n/mL
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/(100mL)
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE		
pH	7,81	unité pH

Les dernières analyses ont été faites à partir d'un prélèvement réalisé le vendredi 17 novembre 2023 à 11h32.

En conclusion pour l'ARS « Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. »

Ça s'est passé à Jussy-Champagne...

12 février : AG des amis de l'église...

Le président Bernard Ducateau a ouvert l'assemblée générale en projetant un diaporama sur tous les trésors qui se trouvent dans l'église, pas moins de 24 objets classés ou inscrits au titre des monuments historiques, ce qui est considérable pour une petite église de village. L'activité a été conforme aux prévisions. Par ailleurs l'association se porte bien au niveau des adhérents et sur un plan financier.

En dehors de la traditionnelle exposition de vêtements liturgiques durant l'été, la saison 2022

a été marquée par deux conférences, la restauration de la croix Sadon et sa bénédiction par Monseigneur Jérôme Beau, archevêque de Bourges, et le déroulement de l'étude diagnostic en vue de la restauration de la façade du XIIe siècle. Et c'est bien évidemment ce dernier point qui a retenu toute l'attention des adhérents puisque les rapports d'Olivier Rolland, conservateur-restaurateur de sculptures de Montlouis (37), et de Juliette Lutz, architecte du patrimoine du cabinet Covolence Architectes installé à Paris, avaient été adressés à l'association quelques jours plus tôt. De nombreuses illustrations de ces rapports, d'une rare qualité et précision comme l'a souligné le président, ont été projetées et ont suscité de nombreuses réactions sur l'état de la façade ; Juliette Lutz qualifiant la présence de l'arcature du second niveau de la façade comme exceptionnelle en Berry et proposant notamment la restitution des contreforts latéraux modifiés en 1910 tels qu'ils étaient à l'origine et plus conformes à la période romane. En conclusion, le président très satisfait de cet état des lieux, a annoncé que la restauration de la façade allait faire l'objet d'une candidature dans le cadre du loto du patrimoine 2023.

Une trentaine d'adhérents a suivi l'assemblée générale en présence de Marie-Pierre Richer, sénatrice du Cher, de Bénédicte de Choulot, conseillère départementale, de Bénédicte Ducateau, maire de la commune propriétaire de l'édifice, et du Père Hidulphe, curé de la paroisse et affectataire de l'église.



L'association a pour buts d'entretenir l'église du 12e siècle, classée au titre des monuments historiques, de contribuer à sa restauration, de transmettre et de valoriser ce patrimoine culturel et architectural en le faisant connaître et en le mettant en valeur. Cotisation : 10 € et 15 € pour un couple.

L'association a été reconnue d'intérêt général en 2018 et permet de défiscaliser les dons.

Suivre l'association sur Facebook : les amis de l'église Saint André de Jussy-Champagne

15 février : atelier nutrition de la Septaine...



Le Pôle Sénior de La Septaine animé par Sylvie Sasseignes, organisait un atelier nutrition à Jussy-Champagne.

Adrien Massau, diététicien nutritionniste du Pôle Nutrition du Cher, avait donné rendez-vous aux séniors pour expliquer comment manger équilibré autour d'une tartiflette. Pas évident au premier abord mais justement la démarche avait pour objectifs de lutter contre les idées reçues et d'aborder le sujet de l'équilibre alimentaire.

Tout le monde est venu avec son tablier. La répartition des tâches s'est faite naturellement. Cuisiner ensemble, dans la bonne humeur, se retrouver, rompre l'isolement, et à la fin déjeuner ensemble, figuraient également parmi les objectifs de ce rendez-vous.

Le Pôle Nutrition est une association de 4 diététicien(nes)-nutritionnistes et de bénévoles installés à l'espace Tivoli à Bourges. Dans tout le département du Cher, l'équipe anime des ateliers cuisine pour les plus de 60 ans. L'occasion de se mettre aux fourneaux, en préservant l'équilibre alimentaire.

La démarche reçoit le soutien financier de la CPAM, CARSAT, ANAH, Agirc-Arrco, etc.

Ça s'est passé à Jussy-Champagne...

4 mars : c'est carnaval à Jussy...

L'Association de parents d'élèves, « Les ptits z'écoliers » conviait la population à participer au carnaval des enfants du RPI. Les enfants ont défilé dans les rues de 14h30 à 16h avec un départ place de l'église. Une vente de crêpes (1 € la crêpe) a été faite au porte à porte par les enfants. À 16h les enfants ont été redirigés vers la salle des fêtes où un goûter et un atelier maquillage attendaient les loulous..



10 mars: remise de brevets sur la base...



Le maire de Jussy-Champagne a remis des brevets de fin de formation du Centre de Formation et d'Expertise de la Défense Sol-Air (CFEDSA) de la base d'Avord, unité avec laquelle la commune est jumelée.

8 avril : course cycliste...

L'ASEAB (Association Sportive Et Artistique de Bourges) organisait une course cycliste sur Jussy-Champagne le 8 avril 2023. Le départ et l'arrivée se déroulaient devant la salle des fêtes. De nombreux coureurs ont participé à cette manifestation. Les organisateurs, satisfaits de l'accueil, ont dit qu'ils reviendraient l'année prochaine...



16 avril : traditionnelle brocante...

La dernière brocante avait été organisée le 28 avril 2019 par l'association des « Familles rurales » avec aux manettes son président Éric Petitpez et toute son équipe. Et puis la COVID est passée par là. Cette reprise est donc une heureuse surprise



6 mai : le maire marie sa conseillère...



Nicolas BRIOT
épouse
Claire MIAN,
conseillère
municipale
le 6 mai 2023



Ça s'est passé à Jussy-Champagne...

8 mai : retour en images sur la cérémonie...



7 juin : bureau des amis de l'église...

Le bureau de l'association était réuni pour caler les derniers préparatifs de la saison. Plusieurs décisions ont été actées. L'association présentera ses vêtements de couleur jaune ou or. Ces couleurs nous rattachent à la lumière céleste. Ces vêtements particulièrement beaux étaient utilisés lors des jours les plus solennels. Cette exposition sera complétée par un hommage particulier à Jules Chevalier, fondateur des Missionnaires du Sacré Cœur d'Issoudun, à l'occasion des 200 ans de sa naissance.



Le bureau de l'association

De gauche à droite: Paule Besson, Isabelle Vincent, Francette Michel, Christiane Galey et Marie Garcin. Président : Bernard Ducateau, absent, il prend la photo .

3 juin : animations Loisirs et culture...

L'association proposait plusieurs ateliers gratuits : une initiation à la broderie aux rubans, un atelier calligraphie, une découverte des différentes façons de créer des œuvres d'art. Une conteuse a enchanté petits et grands. Une exposition d'anciennes photos était également proposée. Une exposition de portraits « les femmes du monde » permettait de poser toutes les questions que l'on voulait à l'artiste présent. Le soir, après un diner « tiré du sac », la soirée se terminait par une animation musicale.

Un bel après-midi culturel à renouveler.



Ça s'est passé à Jussy-Champagne...

11 juin : sanglier à la broche...

Le club des aînés a une nouvelle fois régalé avec son sanglier. Organisé chaque année depuis 2017, le club des aînés présidé par Christiane Galey a organisé dimanche son traditionnel sanglier à la broche. François Sojo, revenu tout spécialement, Stéphane Bartholomé et Hervé Chopinet étaient aux manettes depuis l'aube.

Après beaucoup d'incertitudes, c'est finalement à l'ombre, sous les grands arbres du clos Saint André que plus d'une quarantaine de repas ont été partagés dans une ambiance amicale avec une petite animation chorale fort appréciée. Au total plus de 70 repas ont été préparés, certains dégustés à la maison. Les sangliers ont été prélevés sur le Polygone de tirs de la DGA-TT lors de la battue des maires.



Malgré le succès rencontré par cette manifestation, il s'agissait de sa dernière édition. Il n'y aura pas de « sanglier à la broche » en 2024. Un grand merci à Christiane Galey et à toute son équipe qui nous ont régalé

15 juin : retrait des vieux pylônes...



Durant l'été : exposition à St André...

L'exposition était ouverte plusieurs dimanches après-midi d'août à septembre.

Malgré la chaleur le public était au rendez-vous pour admirer les beaux vêtements liturgiques dont certains avaient été mis à disposition de l'association par les Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun. La visite de la sacristie animée par Paule Besson est un moment privilégié, très apprécié des visiteurs, pour admirer de rares pièces et parfois replonger dans ses vieux souvenirs.



Ça s'est passé à Jussy-Champagne...

Les conférences du clos St André...

6 août : l'arbre de Jessé Par JP Dermenghem

Le thème de l'Arbre de Jessé a été l'un des plus représentés dans la production artistique du Moyen Âge. Il n'a en revanche que rarement été traité en sculpture. L'ensemble sculpté de la chapelle de l'ancien Hospice Saint-Roch d'Issoudun est l'une des représentations les plus monumentales que l'on connaisse.

L'heure de la retraite venue, Jean-Pierre Dermenghem, ingénieur centralien, a quitté la région parisienne pour le village dont est originaire son épouse, à proximité immédiate du musée Saint-Roch. Il s'est pris de passion pour ces deux arbres sur lesquels subsistaient de multiples interrogations.

Il a publié en 2019 **Arbres de pierre, les Arbres de Jessé d'Issoudun**, un ouvrage où il a percé à jour la plupart des mystères qui les entouraient encore il y a peu.



20 août : mobilier insolite du Berry...

Le conférencier du jour est Jean Paul ARNOUX que beaucoup d'entre nous connaissent. Monsieur ARNOUX est antiquaire, installé à Dun-sur-Auron depuis 1963, il y a tout juste 60 ans cette année. Il s'est spécialisé dans le mobilier rustique régional.

Il a publié en 1985 « **Mobilier en Berry** »



4 septembre : la rentrée des classes...

Classe de Sophie Cornachiari : 19 élèves CP

Classe de Sabrina Métier : 23 élèves CE1

Les prévisions de l'académie pour la rentrée de 2024 sont de 40 élèves pour Jussy



16 et 17 sept : journées du patrimoine...

L'association des amis de l'église a participé, comme chaque année depuis 2015, aux journées européennes du patrimoine et a eu le plaisir de recevoir la visite de Bénédicte de Choulot, conseillère départementale.



5 nov : l'église catholique en Inde...

Le conférencier, le Père Sébastien RAYAPPAN MSC, recteur de la basilique Notre-Dame du Sacré-Cœur d'Issoudun, originaire de l'Inde, a évoqué la situation générale en Inde et en particulier la situation de l'église catholique, dans cet immense pays de plus d'un milliard d'habitants.



Ça s'est passé à Jussy-Champagne...

31 octobre : monstres et vampires...

D'étranges cortèges ont déambulé dans les rues de Jussy : monstres, vampires et autres personnages terrifiants. Cette joyeuse troupe a sonné aux portes en demandant des friandises. Le partage a été fait, accompagné d'une petite collation. Un grand merci à Madame Sauvonnnet à l'initiative de cette manifestation et aux parents accompagnateurs.



Cérémonie du 11 Novembre ...

En présence notamment de la Commandante Stéphanie JULIAN, qui commande le Centre de Formation et d'Expertise de la Défense Sol-Air, unité jumelée avec Jussy. Plusieurs enfants ont également participé à la cérémonie.



Ça s'est passé à Jussy-Champagne...

12 nov : le maire de Jussy à Bourges contre l'antisémitisme...



Un rassemblement contre l'antisémitisme a réuni de nombreux élus du département à la suite de l'appel lancé par l'Association des maires de France.

21 nov : on marche sur la tête...

Les panneaux d'entrée du village ont été retournés dans la nuit. Il s'agissait d'une initiative des agriculteurs du réseau FNSEA et des Jeunes Agriculteurs du Centre-Val de Loire : « On marche sur la tête ! Pas de transition sous pression », pour montrer que la déconnexion grandissante des politiques publiques avec la réalité agricole est de plus en plus palpable.



7 décembre : c'est conseil ...

Le dernier conseil municipal de l'année consacré à la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables et à la dénomination des voies communales. (Voir compte rendu sommaire page 6).



11 décembre : on monte la crèche...



L'installation d'une crèche de Noël dans l'église est ancrée dans la tradition du village. Depuis quelques années, c'est l'association des amis de l'église qui en a la mission.

17 décembre : chemin des crèches

L'installation d'une crèche de Noël dans l'église est ancrée dans la tradition du village. Depuis quelques années, c'est l'association des amis de l'église qui en a la mission. Cette crèche devait réunir, pour la première fois, les enfants du catéchisme et de l'aumônerie de la paroisse de Dun-sur-Auron autour de chants, contes et prières avant un bon goûter. Mais ce sont plutôt des adultes qui ont été accueillis. La crèche de Jussy est une des 5 étapes du « chemin des crèches » initié cette année par les paroisses de Dun et de Levet.



Ça s'est passé à Jussy-Champagne...



17 décembre : des cadeaux pour les petits

Dimanche, les enfants de moins de 12 ans ont reçu un cadeau au Clos St André. L'après-midi avait débuté par un dessin animé « Le royaume de Naya ». La distribution des cadeaux a pu débuter dans une grande impatience. Le Père Noël s'est montré, une nouvelle fois, très généreux.



Des cadeaux aussi pour les aînés...

21 colis dont 4 doubles, destinés aux personnes âgées, ont été confectionnés sous la houlette de Christiane Galey.



25 décembre : messe de Noël à Jussy...

La messe de Noël du 25 décembre a été célébrée, comme chaque année, en l'église Saint André de Jussy-Champagne, par le Père Hidulphe, curé de la paroisse de Dun-sur-Auron.



Ça s'est passé à Jussy-Champagne...



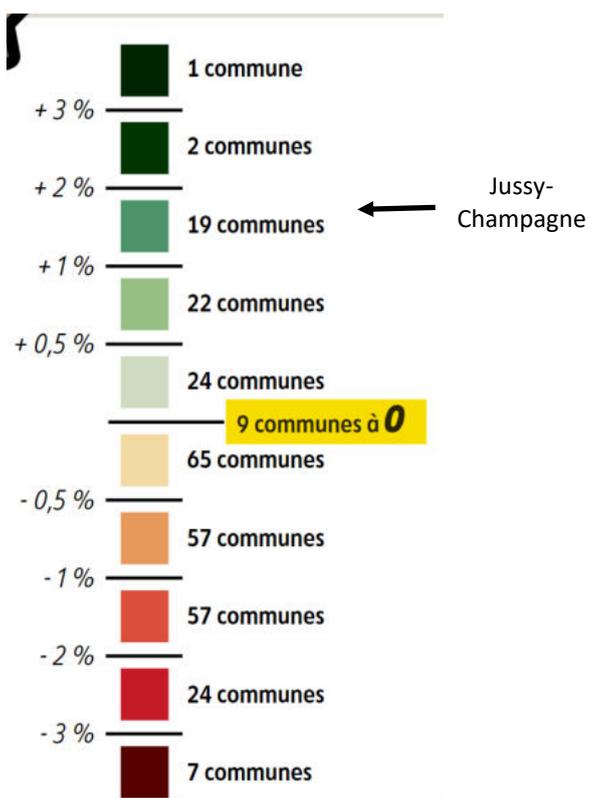
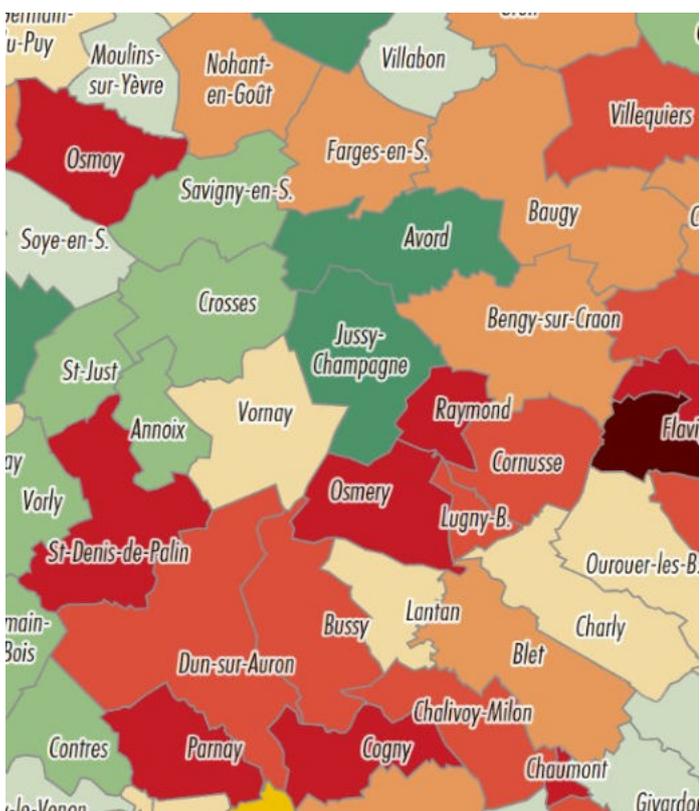
Décorations de Noël...

Le village s'est paré de ses illuminations de Noël, de quoi donner un petit air de fête au village. Plusieurs motifs ont été installés place de la mairie et de l'église, ainsi qu'à la salle des fêtes. Un grand merci aux conseillers municipaux et aux bénévoles.



Dernière minute...

Les derniers chiffres de la population du Cher ont été publiés par Le Berry Républicain dans son édition du 29 décembre 2023. Jussy-Champagne, entre 2015 et 2021, a gagné 12 habitants, soit + 6 % en 6 années. Avec + 1 % par an, Jussy-Champagne fait partie des 76 communes du Cher sur 287 qui sont en augmentation, et des 22 communes à avoir un taux de croissance annuel \geq à 1 %.



JUSSY-CHAMPAGNE

Des travaux pour mieux éclairer le village

Les travaux d'enfouissement des réseaux électrique basse tension et téléphonique route de Raymond ont débuté début novembre. Les lampadaires au sodium seront remplacés par des lampadaires équipés de Led à faible puissance, ce qui va améliorer la sobriété électrique et le confort. Ces travaux, réalisés par la société Inéo, se poursuivent jusqu'à mi-février et pourront entraîner quelques perturbations de circulation.



VOIRIE. Bénédicte Ducateau lors d'un point de situation avec les membres de la société Inéo.

poursuivis en 2011 avec l'enfouissement de la ligne à haute tension (20.000 volts) qui traversait le village. En 2017, c'est la route d'Avord, la zone autour de l'église et la mairie qui ont été réalisées. « Mieux éclairer le village, consommer moins d'électricité mais aussi l'embellir, bien ce que souhaite la municipalité », indique le maire, Bénédicte Ducateau.

À la fin de ces travaux restera plus que la pose des lampadaires au sodium dans le village, qui comptent les quatre-vingt-cinq de forte puissance éclairant l'église qui sera prochainement restaurée.

JUSSY-CHAMPAGNE. Conférence. L'association des amis de l'église Saint-André ouvrira sa saison, demain, dimanche, à 17 heures, salle des fêtes, par une conférence donnée par Jean-Pierre Dermenghem sur "Les arbres de Jessé à Issoudun". Gratuit, parking assuré. Le verre de l'amitié sera offert par l'association dans un cadre agréable. Cette conférence a déjà été donnée lors de l'assemblée générale 2020 de la Société d'archéologie et d'histoire du Berry et devant le Cercle amical du Berry Les Berrichons de Paris cette année. Au fil du temps, ces conférences du dimanche de fin d'après-midi en août ont trouvé leur public et c'est entre trente et cinquante personnes, selon le thème, qui viennent dans ce petit village. ■

127.000 euros
Le coût total s'élève à 127.000 euros financés à hauteur de 56.000 euros par la commune.

JUSSY-CHAMPAGNE ■ Avec l'Association des amis de l'église Saint-André

Candidate au Loto du patrimoine

La restauration de la façade du XII^e siècle de l'église fera l'objet d'une candidature dans le cadre du Loto du patrimoine 2023 (*).

Association des amis de l'église Saint-André



LA SEPTAINE

Les seniors en cuisine pour suivre un atelier nutrition à Jussy-Champagne



PARTICIPANTS. Tout le monde était venu avec son matériel.

Le pôle Seniors de la communauté de communes La Septaine, animé par Sylvie Sasseignes, organisait mercredi un atelier nutrition (*) au Clos de la Chapelle.

La répartition s'est faite rapidement. Cuisiner en groupe permet de trouver, rapidement, des idées de recettes.

JUSSY-CHAMPAGNE ■ Permanence chaque premier mercredi du mois

La bibliothèque relancée

Fermée pendant l'épidémie de Covid-19, la bibliothèque municipale n'avait pas rouvert. Aujourd'hui, dans l'annexe de la mairie, deux habitantes tiennent une permanence chaque premier mercredi du mois.



Colette Rivière, Dominique Blanc et Bénédicte Ducateau (au premier plan).

Tenue durant une vingtaine d'années par Paule Besson, la bibliothèque avait fini par fermer ses portes.

JUSSY-CHAMPAGNE ■ Des inscriptions vulgaires à l'encontre de la maire

« C'est un de mes conseillers qui a découvert ça hier (lundi NDLR). C'était écrit au feutre à l'arrière d'un container à poubelles. » Des propos vulgaires faisant référence à Bénédicte Ducateau, maire de Jussy-Champagne, ont été découverts lundi, dans la commune. Si elle ne se sent pas « menacée », Bénédicte Ducateau, qui explique faire face à ce genre de faits pour la première fois, a décidé de porter plainte car « cela n'est pas non plus anodin ». Les inscriptions ont été retirées tandis qu'une enquête de gendarmerie est en cours. ■

La bibliothèque s'inscrit dans le cadre de la politique de la commune. Une permanence est tenue chaque premier mercredi du mois, de 17 heures à 19 heures, dans une annexe de la mairie, ancienne salle successive-

samedi 3 juin, aux Rendez-vous aux jardins dont le thème, les musiques aux jardins, est réalisé avec l'association Loisirs et culture de la commune.

Le matin, il sera proposé une promenade musicale dans le parc du château.

JUSSY-CHAMPAGNE ■ Les Amis de l'église organisent aussi des conférences

Des vêtements liturgiques exposés

Depuis 2015, l'exposition de vêtements et d'objets liturgiques attire les visiteurs dans l'église de Jussy-Champagne. Des conférences viendront aussi émailler l'été.



lement, m lance ment de fonds p restaurat de l'égl classée ments h L'asso lement ré sultat mo in dans dépa quel sé l

JUSSY-CHAMPAGNE ■ Vêtements et objets liturgiques exposés ce dimanche

Une expo unique en son genre

Aujourd'hui, de 14 à 18 heures, vous pourrez admirer des vêtements et objets liturgiques uniques en Berry. L'exposition est organisée par une association qui participe chaque été à l'animation du territoire, les Amis de l'église.



Comme chaque année depuis 2015, une exposition de vêtements et d'objets liturgiques uniques en Berry est organisée et proposée par l'Association des Amis de l'église Saint-André de Jussy-Champagne.

L'association a, cette année, choisi de couler, précise Bénédicte, la main commune. Ces nous rattachent à la céleste. Ces d'une grande étaient utilisées jours les plus sole

Visites libres gratuites et commentées

Un joyau niché dans un parc enchanté

Cet été, les mercredis, le Berry républicain vous donne des idées d'activités au frais. Aujourd'hui, en route pour une balade dans le parc romantique au château de Jussy, à Jussy-Champagne.

Quentin Notte
quentin@magcentre.fr

À Jussy, au cœur du Berry, se trouve un remarquable édifice du XVIII^e siècle, construit entre 1690 et 1693 par la famille de Gamaches. Le château de Jussy, à Jussy-Champagne, est réputé pour son parc et ses jardins, inscrits depuis 2015 au titre des Monuments Associés.

Herminie à l'origine, la grande cour a été ouverte au XVIII^e siècle par les ancêtres du propriétaire actuel, Jean d'Amécourt, en même temps qu'ils restauraient et modernisaient le décor intérieur du château. La cour est desservie par deux grilles en fer encadrées de grands pilastres en pierre. Les façades du château sont ornées de nombreux rosiers grimpants.

beliques et en pierres, conserve encore son aspect défensif avec de profondes douves, alimentées en eau par la rivière le Craon.

La visite du château débute avec la chapelle. Construite au XVIII^e siècle, elle a été refaite au siècle suivant. Au-dessus de l'autel, un tableau représente le mariage de saint Étienne. Sous l'autel, se trouve une réplique en cire de sainte Valzantine, et sur la droite, une chaise contenant des reliques de sainte Solange, la patronne du Berry. La chapelle est romane et reste un lieu de culte.

La visite se poursuit dans la vieille cuisine, utilisée jusqu'en 1910. Elle est entièrement équipée avec un four à pain, une grande marmite et une robotique mécanique. L'ancien de la cuisine moderne.



être prolongée, pour les groupes d'un moins dix personnes, mais elle nécessite une réservation préalable. Dans ce cas, le propriétaire ouvre les portes de la magnifique bibliothèque, du grand salon et de la salle à manger.

Oasis de beauté et de biodiversité

Le château de Jussy est surtout connu pour son parc romantique qui a reçu les labels Jardin remarquable et Jardin secret. Le parc a été conçu et réalisé entre 1830 et 1850 selon les plans de Paul de Lavenex, comte de Choiseul, paysagiste renommé qui a créé plus de 300 parcs en France et à l'étranger.

Un lieu du château s'étend une vaste pelouse parsemée de bosquets, avec des ouvertures qui offrent des vues sur la campagne environnante. Au

agréable. Une multitude d'arbres peuvent être identifiés, notamment de vieux tilleuls et châênes, certains montrant les signes de la sénescence, ce qui permet de sensibiliser les visiteurs à l'environnement.

Le parc est un espace préservé, où la faune et la flore cohabitent harmonieusement. On peut apercevoir des sangliers, des chevreuils, des buses et des renards qui s'y promènent librement. Depuis 1980, de nombreuses plantations sont effectuées chaque année, notamment de verges de collection comme des tulipiers de Virginie, des arbres de Indes et des Ficus d'Amérique.

Des percées offrent d'illuminés points de vue sur le parc et le château. La visite se termine en longeant une allée d'eau bordée par des rangées d'arbres majestueux, dans cinq plataneux.

Il est possible de faire fiscaliser sur le site : mtpatrimoine.org/9758

Macron à la rescousse de deux églises de Centre-Val de Loire ?

magcentre.fr/269945-macron-a-la-rescousse-de-deux-eglises-de-la-region-centre-val-de-loire



Alors que les journées du patrimoine arrivent ce week-end, Emma pour l'occasion Côte-d'Or pour visiter plusieurs édifices religieux en septembre. Une sortie sur le thème de la préservation du patrimoine de l'Etat de faire des annonces pour venir en aide aux bâtisseurs sur le territoire. Et notamment ceux situés sur des communes de habitants, pour qui le coût d'entretien de ce patrimoine culturel est en plus difficile à prendre en charge.

Si Emmanuel Macron doit préciser les modalités de cette aide en Bourgogne, deux communes de la région Centre-Val de Loire ont déjà un créancier de ce nouveau dispositif, à savoir Saint-Nicolas-églaise éventrée en 2021 par une tornade, ainsi que Jussy-Champagne (18) qui avait lancé une cagnotte cet été pour la restauration de son église Saint-André. Les deux sites figureraient d'ailleurs sur une liste de présélection, ce qui leur permettrait d'accélérer leur projet de rénovation.

JUSSY-CHAMPAGNE ■ À découvrir en l'église Saint-André, ce dimanche

Étape du Chemin des crèches

Le Chemin des crèches fait étape dans la commune. C'est une première et c'est à découvrir ce dimanche 17 décembre après-midi.

L'installation d'une crèche de Noël dans l'église est ancrée dans la tradition du village. Depuis quelques années, c'est l'Association des amis de l'église qui en a la mission.

Chants, contes

Cette crèche réunira, dimanche 17 décembre, et pour la première fois, les enfants du catéchisme et de l'aumônerie de la paroisse de Dun-sur-Auron, qui se retrouveront de 14 h 30 à 16 h 30 autour de chants, contes et prières avant de partager un goûter.

La crèche de Jussy-Champagne est une des cinq étapes du Chemin des crèches (*) initié, cette année, par les paroisses de



INSTALLATION. Paule Besson, Marie Garcin et Isabelle Vincent au cours du montage de la crèche.

Dun-sur-Auron et de Levet, durant les temps de l'Avent et après le jour de l'An, afin de mettre en valeur les crèches préparées par les villageois et de réunir les enfants autour d'un temps réflexion et de partage.

Traditionnellement, la crèche réunit également les paroissiens lors de la messe du jour de Noël, le 25 décembre, qui aura lieu à 11 heures. Elle est célébrée depuis plusieurs années en l'église de la commune.

Pour découvrir la crèche, qui reste installée jusqu'à la mi-janvier, au-delà de ce dimanche après-midi, il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès de l'Association des amis de l'église.

(*) Autres étapes du Chemin des crèches : l'église de Saint-Just, samedi 23 décembre, et l'église Saint-Étienne de Dun-sur-Auron, dimanche 7 janvier.

Pratique. 06.33.53.27.56

Point sur la restauration de la façade de l'église ...

FONDATION



DU
PATRIMOINE

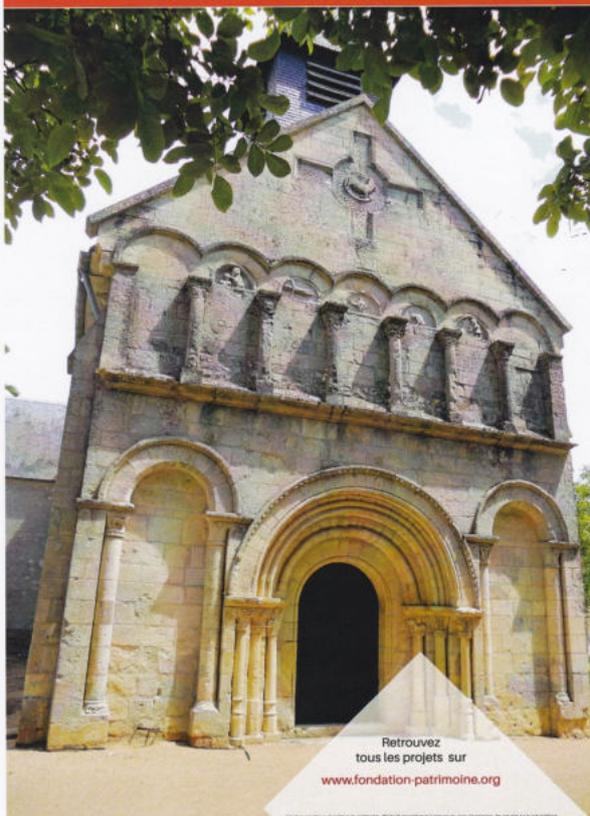
Délégation régionale Centre-Val de Loire
23, avenue de la Libération
45000 Orléans
Tél. 02 38 24 34 21
centrevaleloire@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Je donne !

Pour la restauration de

► la façade de l'église
Saint-André de
Jussy-Champagne

1 DON
=
1 REQU FISCAL



Une nouvelle étude diagnostic a été financée à 50 % par la DRAC et 50 % par l'association des amis de l'église. Cette étude confiée à Madame Lutz, architecte du patrimoine de Charenton-du-Cher. De cette étude découle une proposition de travaux : remplacement de certaines pierres, reconstruction du contrefort, consolidation des colonnes, intervention sur les sculptures, etc. La proposition de travaux a été validée par la DRAC pour 147 000 € HT.

La municipalité et l'association ont mené plusieurs actions pour trouver des moyens de financement dont une participation au Loto du patrimoine (non retenu en 2023), au Fonds Incitatif Partenarial (FIP - 40 % DRAC ; 15 % Région et 15 % département), un appel aux dons via la Fondation du Patrimoine (en cours), une demande de subvention à la Fondation Centre Loire Patrimoine du Crédit Agricole, une demande de subvention à la Fondation Sauvegarde de l'Art Français (en cours) et une participation de l'association Les Amis de l'église St André de Jussy-Champagne.

Les travaux ne seront lancés sous la maîtrise d'ouvrage de la municipalité qu'à partir du moment où les financements auront été trouvés. L'estimation du début des travaux est le printemps 2026.

Merci à tous les généreux donateurs

Au 31 décembre 2023 : Fondation du Patrimoine : 4 263,93 €
Centre Loire Patrimoine : ≥ 10 000 €

Etat-civil...

NAISSANCES : Alyah MAUGUÉE née le 31 mars 2023
Athéna PIQUERAS ITASSE née le 19 mai 2023

MARIAGE : Nicolas BRIOT et Claire MIAN le 6 mai 2023

DECES : Jean GARCIN décédé le 3 janvier 2023
Marie-Thérèse BESSEMOULIN décédé le 10 août 2023
Jeannine CASTETS décédée le 18 octobre 2023
Benôit AUROUET décédé le 21 novembre 2023

Rédaction et mise en forme : Bénédicte Ducateau, Maire
Relecture : Mme Christiane Gale, M. Olivier Bachelart et M. Patrick Brotte
Participation : Bernard Ducateau.
Crédit photos : Bernard Ducateau et Bénédicte Ducateau
Bulletin imprimé et distribué par nos soins.



Le Maire
Le conseil municipal